

Rehabilitation Youth Centres sous administration de la prison

La résistance s'organise

Les Rehabilitation Youth Centres qui opèrent sous la responsabilité du ministère de la Sécurité sociale sont de plus en plus gérés par des officiers de la prison. Cela inquiète les défenseurs des droits de l'enfant. Si les RYC passent sous la tutelle de la prison, ce serait une violation des conventions internationales signées par Maurice.

Entre punition et réinsertion, l'État balance... Les derniers événements qui se sont produits au sein des centres de détention (et de réhabilitation) des jeunes délinquants et de ceux que nous appelons couramment "children beyond control" ont fait la une de l'actualité. Maurice se réveille et constate que ces centres dans lesquels on enferme (et isole) jeunes ados et autres mineurs à problèmes n'accomplissent plus leur tâche de réinsertion sociale.

Les problèmes sont multiples : la violence verbale et physique y serait omniprésente, selon certains témoignages recueillis pas des travailleurs sociaux. Il y a de la violence de la part de ceux chargés de surveiller et de remettre sur le droit chemin ces enfants perturbés. Il y a de la violence de la part de ces jeunes à l'égard de leurs surveillants ; ils se révoltent de se voir privés de tout moyen de retrouver leur place au sein de la société, une fois que leur peine, leur enfermement aura pris fin. Enfin, il y a la violence exercée par des jeunes sur d'autres camarades enfermés comme eux. Les exemples d'agressions sexuelles commis par les plus forts (ou en bande) n'ont pas manqué de choquer le pays, toujours prompt à se voiler la face sur les maux qui secouent notre société au plus profond d'elle-même.

LES ENCADREURS DANS LE FLOU

D'un côté, il y a ceux (responsables politiques, fonctionnaires et certains membres du public) qui sont convaincus que les Rehabilitation Youth Centres - placés sous la responsabilité du ministère de la Sécurité sociale - devraient désormais fonctionner sous la tutelle du Prime Minister's Office (en charge des prisons) et être gérés par les officiers de prison... Leur argument principal est d'assurer, avant toute chose, la sécurité au sein de ces centres de détention qui « seraient devenus de vraies passoires eu égard aux nombreux cas et tentatives de fugue » enregistrés en quelques mois. « Il faut aussi assurer la sécurité des employés (des pères et mères de famille) désormais confrontés au quotidien aux violences verbales et physiques de leurs 'protégés' ». Et de rappeler que certains fonctionnaires victimes de ces violences ne font pas toujours état dans les médias ou à la police de ces manquements graves à la discipline.

Les partisans de la manière forte expliquent également que « les officiers de prison aident depuis des années dans la gestion de ces centres devenus ingérables » et ajoutent que « les officiers des services pénitentiaires ont bénéficié de formations adaptées... »

De l'autre côté, les fervents défenseurs des droits de l'enfant affirment que les autorités opéreraient là pour une solution de facilité au lieu d'établir un vrai programme de réhabilitation. Ils avancent que les institutions pénitentiaires du pays n'ont pas encore fait leurs preuves concernant la réhabilitation des détenus. Ils estiment que ces jeunes en difficulté sociale (et psychologique, car souvent



victimes d'abus de toutes sortes de la part des adultes) méritent un tout autre traitement loin des contraintes bureaucratiques. Ils se basent également, et surtout, sur les recommandations faites par les instances internationales telles que le comité des Nations Unies pour les droits des enfants et diverses pratiques en oeuvre dans d'autres pays.

Au centre de cette controverse, on retrouve la cinquantaine d'employés des RYCs qui sont dans le flou absolu. Certains ne sont pas d'accord avec les arguments avancés par les défenseurs des droits des enfants. Ils estiment qu'il est important de punir. L'isolement resterait une forme de punition pour les plus fortes têtes et les plus récalcitrants.

UN CLIMAT DE TERREUR

D'autres employés s'indignent, eux, de la présence des éléments de la Prison Security Squad en uniforme dans l'enceinte du RYC. Selon eux, cela créerait un 'climat de terreur' et l'enfant a l'impression d'être dans une véritable prison, alors que ces centres de 'réhabilitation' n'en sont pas. Ils reprochent également aux nouveaux dirigeants des centres d'avoir limité les activités proposées autre-

fois aux résidents : telles que certaines sorties, la préparation des repas... Selon ces protestataires, la liste des activités affichées sur le tableau ne serait que 'pure façade'... Et d'ajouter que c'est pour s'opposer à ce climat de répression que les enfants enfermés se révoltent.

D'autres fonctionnaires ne comprennent pas pourquoi des mineurs souffrant de troubles de la personnalité, asociaux parfois, se retrouvent enfermés avec de jeunes délinquants. « The distinct needs of young people with disabilities, with a high level of vulnerability or immaturity, and those with mental health issues should be assessed and they should have equitable access to services, activities and amenities, including specific assistance relating to their needs », rappellent-ils.

« Nous faisons des propositions pour améliorer les conditions des enfants, mais nous avons l'impression de prêcher dans le désert », ajoute un autre fonctionnaire. Autant de problèmes complexes à gérer pour les autorités... La solution est-elle de transférer la gestion des RYC sous la tutelle de la prison ? De sources sûres, nous apprenons que des réunions ont eu lieu entre le ministère de la Sécurité sociale et les institutions concernées...

JEAN, 30 ANS, KLEPTOMANE :

C'est au RYC que j'ai appris à voler, à séquestrer...

À 30 ans, Jean, devenu kleptomane, se rappelle avec force détails de son passage au RYC. Il avait 15 ans. Il y était à la demande de sa mère : « Mes parents n'en pouvaient plus. Chaque fois que je faisais une bêtise, ils me menaçaient : 'si to kontinue fer koumsa nou pou met twa dan formantory'. Effectivement, j'y suis allé. Mes parents me parlaient de ce lieu comme d'une prison. Et tout comme la prison, c'était l'université du crime. Le problème, c'est que les résidents, peu importe leur délit, se retrouvaient ensemble... alor monn vinn enn kriminel... C'est là-bas que j'ai appris comment voler, séquestrer quelqu'un, comment se procurer de la drogue quand on est mineur... Bref, c'est au RYC que ma vie a basculé... »

Lindley Couronne - DIS-MOI : « Ne pas opter pour la facilité »

> Comment jugez-vous la situation dans les RYC ?

La situation se détériore parce que le RYC n'a de réhabilitation que le nom. Ces jeunes sont là en théorie pour être éduqués, instruits, formés à de futurs métiers. On devrait donner à ces gamins, qui souvent ont eu une vie difficile, une perspective d'avenir, de réelles chances, mais on est plus focalisé sur la répression. Comment s'étonner qu'ils se révoltent et deviennent des dangers pour la société ? Je suis effaré par le traitement que subissent ces jeunes en difficulté sociale. Déjà, du temps de la ministre Sheila Bappoo, les problèmes étaient bien réels. Alors que c'est sir Anerood Jugnauth lui-même qui avait placé, dans les années 80, ces centres sous la tutelle du ministère de la Sécurité sociale, Fazila Jeewa-Daureeawoo, qui a pris les rênes du ministère, a remis l'avenir de ces enfants entre les mains du commissaire des prisons !

> Quel mal y a-t-il à cela ?

La réhabilitation, la réinsertion véritable, devrait être la mission première des RYC. Or, ce qui prime depuis cette dernière décennie (Cassam Uteem alors ministre de la Sécurité sociale l'avait compris !), c'est uniquement la sécurité et la surveillance. Cette pédagogie du rotin est une recette sûre pour inciter les jeunes à la révolte. Nos gouvernants ne semblent pas l'avoir compris.

> Certes, mais la situation au sein des RYC n'est pas aussi simple...

Je ne dis pas que c'est simple, mais nos politiques sont payés des fonds publics pour réfléchir et agir. Or, quand il y a des situations problématiques, on a peur de prendre des



mesures fortes. On commande des rapports qu'on laisse ensuite dans le fond d'un tiroir. Sheila Bappoo avait commandé un rapport des Français intitulé Diagnostic des besoins, préconisations éducatives et formation des acteurs. Si on avait mis en pratique ce rapport, et si on avait la volonté réelle d'aider ces gamins, nous n'en serions pas là aujourd'hui. La nouvelle ministre est allée frapper aux portes des Australiens. Est-ce pour un autre rapport qui subira le même sort ? Il est l'heure de passer à l'action. La ministre n'ignore pas que la majorité de ces gosses sont des enfants incontrôlables, pour employer le jargon.

> Que suggérez-vous ?

J'invite la ministre et le gouvernement à établir des états généraux de la Réhabilitation pour les jeunes en difficulté sociale, puisque c'est de cela qu'il s'agit. Il ne faut surtout pas opter pour une solution de facilité. Bertold Brecht le disait avec force : « On dit d'un fleuve qui emporte tout qu'il est violent, mais nul ne taxe de violentes les rives qui l'enserrent ».

EDLEY MAURER, DE SAFIRE :

« Laissez les ong spécialisées gérer ces centres »

« Il est dommage que les décisions d'une telle importance soient prises, à haut niveau, sans consulter les travailleurs sociaux spécialisés dans le domaine et qui accompagnent les adolescents à problèmes » explique Edley Maurer de SAFIRE. « La réhabilitation des enfants est une étape cruciale. Inspirons-nous des autres pays. Développons un programme individualisé pour chaque enfant. Évaluons ses besoins et talents pour le référer aux professionnels appropriés. Laissez les ONG spécialisées (j'insiste sur la spécialisation, la crédibilité) gérer ces RYC. On ne peut maintenir un système répressif, et tolérer la présence des officiers de la prison dans leur enceinte. Il faut travailler avec de petits groupes pour une meilleure réinsertion. Hélas, le RYC reste un fourre-tout ! »

FAZILA JEEWA-DAUREEAWOO, MINISTRE :

« La réhabilitation est une priorité »

Un expert australien sera bientôt au pays pour mettre sur pied un nouveau programme de réhabilitation. Il se chargera également de former le personnel des RYC. L'annonce a été faite par la ministre de la Sécurité sociale, Fazila Jeewa-Daureeawoo, qui revient d'une mission en Australie pour observer le programme de réhabilitation utilisé par ce pays. « Il faut améliorer la qualité de vie de ces enfants, tout en leur offrant une bonne éducation. En Australie, on a un très bon programme de réinsertion sociale des jeunes en difficulté. Ils sont partie prenante des activités des centres. La restructuration des RYC demeure une priorité, » a-t-elle déclaré à DisMoi lors d'une activité organisée par la MACOSS.



Elle a poursuivi : « Il faut également travailler avec les parents. Il faut établir un programme de formation à leur intention pour éviter que les enfants deviennent des 'children beyond control' et soient placés dans ces centres. » Toutefois, la ministre demeure évasive sur la question du transfert définitif des RYC sous l'administration de la prison : « Nous travaillons en étroite collaboration avec le commissaire des prisons, Jean Bruneau », dit-elle.

KOLEKTIF DRWA ZANFAN MORISIEN :

« Il faut éliminer l'article 18 du Juvenile Offenders Act »

Dominique Chan Low, du Kolektif Drwa Zanfan Morisien, explique : « L'article 18 du Juvenile Offenders Act n'existe qu'à Maurice. C'est absurde de permettre que les parents qui ont des soucis avec leurs enfants réclament leur enfermement dans ces centres, sous prétexte qu'ils sont 'incontrôlables'. De nombreux parents, et certains 'shelters' se déchargent de leurs responsabilités. C'est inacceptable que ces enfants soient enfermés avec de jeunes délinquants coupables de délits plus graves : vols ou autres crimes. »

Sur la gestion des RYC par l'administration de la prison, le collectif déclare : « Il n'est pas impossible que la prison soit capable de présenter un meilleur programme de réhabilitation... » Le collectif a transmis au ministre de l'Égalité des genres et du Bien-être de la famille, Aurore Perraud, ses propositions pour améliorer la situation des droits des enfants en vue de la préparation du Children's Bill.

RITA VENKATASAWMY, DU CEDEM :

« Impossible de réhabiliter dans un lieu répressif »

Pour la directrice du CEDEM, que les RYC soient gérés par le ministère de la Sécurité sociale ou la prison, ce n'est pas réellement important. « Ce qu'il faut, c'est que les droits des enfants en besoin de réhabilitation soient respectés », soutient Rita Venkatasawmy. « On ne peut continuer à prendre tous les enfants en conflit avec la loi et les mettre dans le même espace physique. Il faut créer des petites structures de 6 à 7 enfants. Et surtout, utiliser une approche des droits humains pour la réhabilitation, la réinsertion de ces enfants en difficulté. En tout cas, une chose est sûre : il est absolument impossible de réhabiliter dans un environnement répressif. »